

## **Lettre de mission**

### **Contexte**

La constitution et l'entretien de couches d'occupation du sol sont aujourd'hui des axes forts des politiques de connaissance du territoire. L'État notamment du fait de ses missions régaliennes d'observations et de protections de grandes zones stratégiques, les établissements publics considèrent cet outil comme nécessaire dans la préparation et la conduite de leurs missions notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'agriculture de l'eau et de la biodiversité. Les collectivités territoriales sont également des utilisateurs de couches d'occupation des sols dans la perspective de préparation et de suivi des différents documents de planifications (ScoT, PLU, politique de paysage..) et de gestion durable des sols tout en garantissant l'équilibre fragile entre les espaces urbains, naturels et agricoles.

Dans le cadre du Géolittoral, un programme de reconstitution d'une couche d'occupation du sol 2000 – 2006 est en cours. Il consiste à collecter les bases d'occupation du sol existantes sur le littoral, à les harmoniser tant du point de vue de l'échelle que de la nomenclature. Lors de cette collecte, le CETE NC a constaté la grande hétérogénéité des données mais aussi l'absence de données d'occupation du sol récentes sur quatre départements. La DGALN a demandé dans le programme 2009 de reconstituer une couche d'occupation du sol sur ces territoires à partir des données existantes nationales (le RPG, la BD Topo, ...) ou locales (bases de données sur les marais du forum des marais atlantiques par exemple).

A l'échelon territorial, des régions, des départements ont produit des couches d'occupation des sols notamment en ajoutant partiellement un quatrième niveau à la nomenclature Corine Land Cover.

Cette nomenclature est devenue avec le temps un standard européen dans le domaine de l'environnement.

Au niveau européen également les premiers services du noyau de GMES (Global monitoring for environment and security – Land monitoring core services) proposeront des produits d'occupation des sols avec des unités minimales de collecte plus petites que pour Corine Land Cover. Dans le cadre du projet européen Plan4All, dans lequel le ministère est membre du consortium de réalisation, l'occupation du sol et l'usage des sols sont deux thèmes pour lesquels devront être produits des modèles conceptuels de données qui seront précurseurs de la règle de mise en œuvre d'INSPIRE. Par ailleurs un groupe d'experts européens va prochainement être mis en place par la commission pour produire les spécifications des thèmes occupation du sol (annexe II thème 2) et usage des sols (annexe III thème 4). Il sera nécessaire dans ce cadre de clarifier la position française afin de proposer une architecture viable dans le cadre d'INSPIRE et pouvoir répondre aux exigences européennes.

## **Objectif**

L'objectif de ce groupe est de faire émerger une nomenclature nationale pour l'occupation des sols, à partir d'un retour d'expérience notamment sur les objectifs d'usage de données d'occupation des sols et les problématiques d'acquisition et d'entretien de données ainsi que d'harmonisation de nomenclatures.

Des initiatives nationales ou locales mettent en place des nomenclatures d'occupation du sol répondant à leurs besoins locaux, ou exploitent des nomenclatures déjà existantes et qui tentent à faire référence. Dans le contexte de mutualisation d'expériences et de mise en cohérence de données ce groupe devra faire ressortir toutes les difficultés à trouver un discours commun au niveau national, tout en respectant le principe de subsidiarité, en matière d'identification des besoins à satisfaire, et de production de données, de leur qualité, de sources et de pérennité.

Dans un second temps ce groupe devra aboutir à la proposition d'une nomenclature d'occupation des sols de type Corine Land Cover de niveau 4 et des moyens nécessaires d'acquisition et de productions pour y arriver. Ces objectifs passent par l'inventaire des données disponibles, leur description et les traitements possibles afin de converger vers un modèle commun. Un accent sera mis sur le problème de compatibilité entre données d'occupation des sols concernant un même territoire mais à des dates différentes.

Le groupe sera également chargé de contribuer à la position française relative aux spécifications d'occupation des sols d'INSPIRE et au projet Plan4All

## **Entrant**

Le groupe se penchera sur les cas d'utilisation pour lesquels des demandes de création et d'entretien de couches d'occupation des sols existent (cas recensés) mais également sur la périodicité de mise à jour et sur la compatibilité des données sur un même territoire. De par la nécessité de prendre en compte les travaux et initiatives existants, le groupe sera composé d'acteurs publics ou privés ayant déjà participé à la constitution de couches d'occupation du sol sur leur territoire ou cherchant à le faire. Ainsi seront traitées les différentes questions relatives aux sources de données nécessaires et mobilisées dans le cadre des expériences acquises mais également des sources de données mobilisables. Peuvent rentrer dans ces catégories les données aussi bien vecteur que raster mobilisable à l'échelon national ou régional.

Les contributions suivantes ont d'ores et déjà été identifiées :

- Nomenclature de Corine Land Cover
- LittoMOS élaboré dans le cadre du géolittoral
- MOS Ide de France réalisé et entretenu par l'IAUIF
- Modélisation occupation du sol des pays de Savoie
- Nomenclature du GT OS à grande échelle du CRIGE PACA
- Nomenclature de l'Atlas urbain européen
- Occupation du sol du projet GéoLand2 de GMES
- Nomenclature d'occupation du sol de la région Nord Pas de Calais (ppige)

## **Proposition de composition du groupe**

Co-animation : Pierre VIGNE (CETE NC)  
Benoit GOURGAND (CERTU)

Participation : François SALGE (DGALN)  
Patrice LASCOSTES (DREAL PdL)  
Catherine CHAMARD-BOIS (CETE Ouest/GEOPAL)  
CIGAL  
RGD des pays de Savoie  
CRIGE PACA (double casquette)  
Michel Henin (IAURIF)  
SIGLR  
GeoSUD  
GIP ATGeRi  
PNR (le parc naturel régional des grands causses prépare un cahier des charges)  
LGA (Ensg)  
Club Géomatique de la FNAU  
Club Topo de l'AITF  
Club géomatique de l'ARF (Région de France)  
Club géomatique de l'ADF (Département de France)  
Conseil régional Nord Pas de Calais  
...

## **Production attendue**

1 rapport d'expérience  
1 nomenclature d'OCS de niveau4  
1 cahier de recommandation pour la production et la mise à jour de produits d'occupation des sols

## **Moyens**

un espace collaboratif sera ouvert pour minimiser les réunions.